



**Affaire n°04/122 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.**

Service Central Associatif - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2026,

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

- **D'APPROUVER l'attribution des subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Association pour le Développement d'Insertion de la Ravine des Cabris (ADIRC)	Projet 1 : 1 CDD - Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 04/04/2026 au 31/12/2026	Résiduel	6 330 €
Association des Femmes de Marins Pêcheurs de Saint-Pierre (AFEMAR)	Projet 1 1 Contrat d'apprentissage - Chargé d'accueil Période prévisionnelle de financement : 01/06/2026 au 31/05/2027	Résiduel	7 000 €
	Projet 2 1 Contrat d'apprentissage - Animateur culturel Période prévisionnelle de financement : 11/05/2026 au 10/05/2027	Résiduel	5 000 €
	Projet 3 : 1 Contrat d'apprentissage - Animateur de communauté numérique Période prévisionnelle de financement : 15/06/2026 au 14/06/2027	Résiduel	7 000 €
Dalie Solidarité	Projet 1 : 1 CDD - Agent polyvalent Période prévisionnelle de financement : 02/06/2026 au 01/12/2026	Résiduel	12 000 €
<b>Total</b>	<b>05 emplois</b>		<b>37 330 €</b>

**Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :  
028 65748 123 RESIDUEL RE26000038**

- **D'APPROUVER les conventions ci-annexées,**
- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un des Adjointes délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

